

manifestation d'intérêt instance de dialogue Risques liés aux OGM : le soutien du MEDDE et un consortium scientifique

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Risques-lies-aux-OGM-le-soutien-du.html>

A la suite de la publication d'une étude sur les effets sanitaires potentiels du maïs NK603 et de l'herbicide Roundup®, l'ANSES, qui avait été saisie pour avis, avait recommandé en novembre 2012 le lancement d'études scientifiques complémentaires, pour mieux apprécier les possibles effets à long terme des OGM.

Au niveau européen, la Commission a financé une étude d'une durée de deux ans relative à la cancérogénicité à long terme du maïs NK603 sur le rat ; parallèlement à deux autres projets portant sur les risques sanitaires des OGM également en cours. Le ministère français en charge de l'Écologie a pour sa part décidé dès 2013 d'apporter son soutien financier à un projet de recherche complémentaire au projet d'étude européen sur les effets sanitaires à long terme liés à la consommation d'OGM.

Un appel à la constitution d'un consortium de recherche a été lancé le 12 juillet 2013 dans le cadre du programme ministériel RiskOGM, avec l'appui du conseil scientifique du programme et de son comité d'orientation, ouvert aux parties prenantes concernées. Le financement a été assuré par la Direction générale de la prévention des risques, qui a transféré les crédits correspondants au Commissariat général au Développement Durable, responsable du processus de sélection et de contractualisation.

Après évaluation scientifique et avis du comité d'orientation, le ministère a retenu un projet d'étude toxicologique à six mois chez le rat, qui sera conduit pendant trois ans. Le montant du soutien apporté à cette étude, coordonnée par l'INRA en partenariat avec l'INSERM et l'ANSES, est d'environ 2,5 M€, pour un budget total d'environ 3,7 M€. La recherche, qui a démarré au début de janvier, implique en effet une vingtaine d'intervenants publics et privés.

Texte retiré du site de l'ANSES

Appel à manifestation d'intérêt

Mis à jour le 09/04/2014

Appel à manifestation d'intérêt des parties prenantes pour la mise en place d'une instance de dialogue dans le cadre du projet de recherche PGM/GMO90plus concernant la détermination de marqueurs précoces d'effets à long terme dans les études de toxicité des OGM chez les animaux de laboratoire

Appel à manifestation d'intérêt instance de dialogue projet de recherche PGM/GMO90plus

Du 17/03/2014 au 15/04/2014

Le projet **PGM/GMO^{90plus}** a été sélectionné et financé fin 2013 dans le cadre d'un appel à projet du programme de recherche Risk'OGM « Risques environnementaux et sanitaires liés aux OGM » du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Le consortium constitué pour ce projet **PGM/GMO^{90plus}** comprend comme principaux organismes partenaires l'INRA, l'INSERM, l'Anses et des universités (Toulouse, Rennes1, Paris Descartes, Bordeaux, Lyon).

Le projet **PGM/GMO^{90plus}** vise à améliorer le protocole d'étude de la toxicité dite sub-chronique (à 90 jours) menée chez le rat en s'appuyant sur des concepts et des technologies les plus avancées, afin d'en optimiser le caractère prédictif à long terme, notamment en testant des biomarqueurs précoces d'effets. Ce protocole de recherche prévoit de s'appuyer sur la réalisation d'une étude 90 jours chez le rat qui sera prolongée jusqu'à 6 mois afin d'observer d'éventuels effets plus tardifs. Deux maïs PGM différents seront utilisés. Pendant le protocole une série de prélèvements nécessaires à la réalisation d'analyses protéomiques, métabolomiques et génomiques sera conduite.

Compte tenu du débat sociétal en France sur la question de l'impact environnemental et sanitaire des plantes génétiquement modifiées et de ses modalités d'évaluation - auquel ce projet de recherche doit permettre *in fine* d'apporter une contribution -

il est apparu nécessaire de concevoir un dispositif permettant d'associer la société civile dans le déroulement du projet. La constitution d'une instance de dialogue a donc été proposée par les scientifiques en charge du projet.

Quels sont les objectifs assignés à cette instance ?

Cette instance de dialogue doit permettre de :

- faire émerger les questionnements, les connaissances, les attentes dont les différents acteurs de la société civile sont porteurs dans le cadre spécifique de ce projet de recherche ;
- favoriser les conditions d'une mutuelle compréhension des objectifs et des conditions de réalisation du projet de recherche ;
- mobiliser l'ensemble des données ou connaissances existantes de manière à enrichir le contenu et la démarche de recherche ;
- et d'identifier les objets et points éventuels de controverse (y compris scientifiques et méthodologiques) sur lesquels il importerait d'être particulièrement vigilant lors de la conduite du protocole de recherche.

Il est entendu que seules les questions entrant dans le champ du projet **PGM/GMO^{90plus}** (toxicologie, protocole des études sub-chroniques, techniques omiques, biomarqueurs d'effets,...) seront traitées au sein de cette instance, laquelle n'a pas vocation à se positionner en tant que groupe pour statuer ou produire une opinion sur un sujet de controverse, qu'il soit d'ordre scientifique ou réglementaire.

Quels sont ses principes fondateurs ?

Le fonctionnement de cette instance de dialogue doit être guidé par les principes suivants :

- l'association active de la société civile en amont dans le cadrage des travaux et les options possibles en cas de problème à traiter ;
- une attention à la diversité des parties prenantes impliquées et le souci du meilleur équilibre possible entre les groupes représentés ;
- l'égalité des conditions d'accès aux connaissances pour favoriser le sérieux, la qualité et la continuité des échanges ;
- et la transparence des débats.

Qui est invité à participer à cette instance ?

Cette instance de dialogue est ouverte :

- aux représentants d'associations,
- aux représentants économiques et professionnels,
- aux élus,

qui peuvent justifier d'activités (information, analyse/réflexion, veille, production, distribution, etc.) et/ou de connaissances dans le domaine des plantes génétiquement modifiées et de leur évaluation toxicologique.

Ce groupe pourra également être étendu :

- à des agences sanitaires investies dans l'évaluation des OGM (en tant qu'utilisateur des résultats du projet de recherche),
- à des centres de recherche opérationnelle (en tant que prestataire de services).

Pour des raisons pratiques de fonctionnement, il est envisagé que cette instance soit constituée de 10 à 15 membres avec le souci d'un équilibre des groupes d'intérêt. L'ambition n'est pas celle de la représentativité, puisqu'il ne s'agit pas d'un espace de négociation ni de formulation de positionnement collectif, mais celle de la diversité de l'expression des points de vue.

Quelles seront les modalités de fonctionnement de cette instance de dialogue ?

L'animation de cette instance de dialogue sera prise en charge par l'Anses. Sa mise en place devrait intervenir au cours du mois de mai 2014. Le calendrier des réunions, qui devraient être au nombre de quatre ou cinq (les frais de déplacement seront pris en charge par l'Anses), comprendra trois phases sur la durée totale du projet de recherche, soit 36 mois :

- Une **phase préalable** de consultation comprenant une première réunion de présentation et d'échange sur le protocole expérimental, qui aura lieu au mois de mai 2014.
- Une **phase de suivi** au cours de laquelle seront notamment discutés l'avancée des travaux, les choix réalisés, les premiers résultats obtenus, les critères d'interprétation, les méthodes de validation des résultats, les incertitudes.
- En **phase finale** du projet, une restitution des résultats sera organisée.

**Les représentants des organisations intéressées sont invitées
à se manifester par courriel en cliquant ici.**

Ils devront détailler leur expérience dans le domaine et leurs motivations pour faire partie de cette instance à laquelle ils s'engagent à participer personnellement et régulièrement.